



*Au service
des peuples
et des nations*

PRG/UNCDF/01-2013

Dakar, le 21 janvier 2013

NOTE TECHNIQUE

LA COOPERATION LUXEMBOURGEOISE AU SENEGAL (2012-2016)

Le Coordonateur du Système des Nations Unies (SNU) au Sénégal et Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a tenu une séance de travail avec l'Ambassadeur de Luxembourg accompagné de son Collaborateur Monsieur KONATE le vendredi 18 janvier 2013 dans les locaux du PNUD à Dakar.

Cette séance de travail avait pour objectif d'échanger, entre autres, sur la complémentarité entre les différentes modalités d'appui des agences du SNU et les synergies les interventions attendues de la coopération entre les coopérations bilatérale et multilatérale dans la cadre du Programme indicatif de coopération entre le Sénégal et le Luxembourg.

La présente note décline d'abord les axes stratégiques d'intervention du PIC III, en rappelle ensuite les objectifs de la coopération multilatérale et enfin propose une démarche pour le renforcement de la coordination de l'intervention des agences du SNU dans le cadre du PIC III.

I. LES AXES STRATEGIQUES DU PIC III

Le Gouvernement du Grand-duché de Luxembourg a signé avec le gouvernement du Sénégal ont signé depuis le 26 octobre 2011, le troisième Programme indicatif de coopération (PIC III) pour la période 2012-2016 pour un financement global de 67,9 millions d'Euros. Le PIC III vise à appuyer les efforts du gouvernement du Sénégal pour la lutte contre la pauvreté et accélérer l'atteinte des OMD. A ce titre, le nouveau programme de coopération s'inscrit dans la continuité des PIC antérieurs. Le PIC III continue de cibler dans son intervention les régions de Louga, Saint Louis et Matam pour les trois secteurs d'intervention. Quant au secteur de l'enseignement technique, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, la zone de couverture est étendue aux régions de Fatick, Diourbel, Kaffrine et Kaolack en vue de la reprise des activités relevant de ce secteur et déléguées par la Belgique au Luxembourg.

Pour rappel, les secteurs d'intervention du PIC I (2002-2006) concernaient i) l'éducation et la formation des ressources humaines, ii) la santé et iii) l'accès à l'eau potable et

l'assainissement. Les interventions du PIC II (2007-2011) étaient relatives à i) l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'insertion socioprofessionnelle, ii) la santé de base, iii) l'hydraulique villageoise et l'assainissement et iv) la bonne gouvernance et l'appui à la société civile.

Les secteurs concernés par le PIC III dont le démarrage effectif est prévu au cours du premier trimestre 2013 sont articulés autour de trois axes majeurs que sont i) l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'insertion socioprofessionnelle, ii) la santé de base et iii) la décentralisation, la gouvernance locale et l'éducation citoyenne.

Axe 1 : Enseignement technique, la formation professionnelle et l'insertion socioprofessionnelle : Ce sous-programme vise à lutter contre le chômage des jeunes et à accroître la performance de l'économie nationale par la production d'une main d'œuvre qualifiée. La contribution du Programme sera de rendre opérationnelle la réforme pédagogique de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, de réduire la disparité de l'accès à la formation professionnelle et de renforcer la dynamique d'insertion professionnelle des jeunes.

Axe 2 : la santé de base : Ce sous-programme vise à développer les actions concourant à réduire les retards du Sénégal dans l'atteinte des OMD 4 et 5. L'intervention du PIC II aurait permis d'améliorer l'accès géographique aux points de prestation des soins, il est attendu du PIC III le renforcement de l'utilisation des services et la durabilité des investissements.

Axe 3 : la décentralisation, la gouvernance locale et l'éducation citoyenne : Ce sous-programme vise à soutenir la mise en œuvre de la gouvernance locale telle que retenue par le Programme national de développement local (PNDL). Le sous-programme cherche à mobiliser les acteurs les acteurs principaux de la gouvernance locale que sont les populations, les collectivités locales et l'Etat autour d'une prise en charge effective du développement local.

II. L'INTERVENTION DES AGENCES DU SNU :

Bien que la modalité bilatérale constitue la principale modalité d'intervention de la Coopération luxembourgeoise au Sénégal, il est fait appel à l'assistance technique des agences du Système des Nations Unies dans le cadre de la coopération multilatérale. Reconnaissant la contribution importante de la coopération multilatérale et dans un objectif de coordination, de cohérence et de complémentarité entre les différentes interventions bilatérales et multilatérales dans la mise en œuvre du PIC III, la partie nationale et le Luxembourg ont convenu d'allouer environ 15% de l'enveloppe totale à des projets soutenus techniquement par des Agences du Système des Nations Unies.

A cet effet, les agences partenaires du PIC III sont :

- ✓ Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- ✓ Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
- ✓ Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- ✓ L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- ✓ Le Bureau Internationale du Travail (BIT)
- ✓ L'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI)
- ✓ ONU FEMME
- ✓ Le Fonds d'Équipement des Nations Unies (UNCDF)

Il faut noter que certaines agences ont déjà engagé des initiatives tendant à harmoniser leurs interventions sous l'impulsion de la Coopération luxembourgeoise et de la Direction de la Coopération économique et financière assurant la présidence du Comité de pilotage du PIC.

C'est ainsi que le PNUD, le BIT et l'ONUDI interviennent dans le cadre de l'axe 1 du PIC III en continuité de leurs interventions conjointes concernant l'insertion des jeunes sortants des Centres d'enseignement technique et de la formation professionnelle dans les régions de Thiès, Saint Louis, Louga et Matam. Une initiative concertée est également cours de formulation entre l'ONUDI, ONUFEMME et UNCDF pour la coordination de leurs interventions en faveur de l'axe 3.

Il s'agit à présent de consolider la dynamique enclenchée et de renforcer la coopération entre agences pour une plus grande efficacité de l'action du SNU dans le cadre du PIC III.

III. NECESSITE DE RENFORCER LA COORDINATION ENTRE AGENCES

Il ressort de l'entretien entre le Coordonnateur du SNU et les Autorités de l'Ambassade de Luxembourg la nécessité de renforcer la coordination de l'intervention des agences concernées pour une meilleure efficacité de l'appui technique de la coopération multilatérale aux partenaires nationaux en charge de la mise en œuvre du PIC III.

A cet effet, il est attendu du SNU :

- 1) L'harmonisation des processus de formulation et des contenus des projets à soumettre à la coopération luxembourgeoise par notamment la coordination des processus de formulation et de soumission des projets à la partie nationale et à la coopération luxembourgeoise. Cet exercice pourrait se faire au sein du comité des programmes.
- 2) La mise en place de dispositifs, mécanismes et modalités techniques et financiers communs permettant la rationalisation des interventions des agences. A ce titre, le Comité des Programmes pourrait définir, entre autres, d'une manière consensuelle i) un cadre logique unifié et harmonisé, ii) les modalités d'allocation et de mobilisation des ressources mises à disposition par le Luxembourg dans le cadre du PIC III, iii) un cadre de rapportage et de revue unifié et adossé au dispositif de suivi-évaluation de l'UNDAF.

Enfin, pour ce faire, une démarche inclusive de concertation sera entreprise à l'interne avant d'être ouverte à la Coopération luxembourgeoise et éventuellement à la partie nationale.

Oumar WADE

Chargé Programme UNCDF/PNUD

Objet : COOPLUX

De : Oumar Wade (oumar.wade@uncdf.org)

À : ibrahima.aidara@undp.org; ousmanekacso@yahoo.fr;

Cc : bintou.djibo@undp.org; maimouna.samba@undp.org;

Date : Lundi 21 janvier 2013 22h16

Ibrahima et Ousmane,

Merci de vos inputs avant finalisation.

Oumar

SP
Ne remettre pas
lecture.
Φ

 Oumar WADE_Email Signature